L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 16 JUIN 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
(No. 81, rue de Chartres.)

CONDITIONS DE L'ABEILLE
Journal quotidien, une année d'avance......$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance......$5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.
Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, [illegible] une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
[illegible] ne porteront pas la durée de l'insertion [illegible] pendant un mois, et devront être [illegible] de cette disposition.
Le privilège des [illegible] aux avis est limité aux [illegible] de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'Abeille, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.
Nlle-Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

Le vapeur Brilliant à vendre.
Le beau vapeur BRILLIANT, ses agrès, apparaux et meubles sera vendu à des conditions faciles. Il est en parfait état et classé A 1, aux bureaux d'assurances. Il n'a que quatre années de service, et les dimensions suivantes: 204 p. de quille, 34 de baux, cylindres de 26 pieds de longueur, 42 pouces de diamètre, 2 roues à vapeur, cylindre de 25 pouces. La chambre est une des plus élégantes sur la rivière et pourrait être transportée sur un autre bateau. S'adresser à
16 m. Wm. H. AVERY, 88, Gravier.

POUR LA BALIZE et les ports intermédiaires—Le steamer MUSIC, capitaine J. Marcin.—Le beau steamer ci-dessus mentionné [illegible] pour faire les voyages pendant la saison. Il partira de la Nouvelle-Orléans les dimanche matin à 10 heures précises et reviendra de la Balize tous les mardi matin à 10 heures et arrivera en ville le mercredi soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LAROSE,
3 juin 71 Vieille Levée

POUR LES ATTAKAPAS—Le vapeur ST. MARY, capitaine D. R. Mug-gah, reçoit maintenant du fret au bas de la rue [illegible], et partira samedi, 18 courant, à midi. Il prendra du fret et des passagers pour St. Martinville, Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, de Bayou Provost, Bas Berwick, Bayou Bœuf, et tous les points intermédiaires. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à
JOHN HALL, 1 Front Levée,
12 juin P. J. PAVY & Co.

A VENDRE—Le vapeur WAVERLY, ses agrès, meubles et apparaux, le tout en bon état, faisant maintenant les voyages des Attakapas [illegible] que l'on voudra [illegible]. Pour plus amples informations, s'adresser à JOHN HALL
1. Front Levée.
N. B.—Le Waverly est fortement construit et tire très peu d'eau. 26 m

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
PAQUEBOT RÉGULIER.
Le vapeur neuf SULTAN, capitaine J. W. Hoffman, commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Covington, vendredi 22 [illegible] partira du bout de la rue de l'Esplanade, tous les mardis, jeudis et samedis, après l'arrivée des chars [illegible] A. M. et partira de Covington [illegible] dimanche, mercredi et vendredi à six heures du matin [illegible], pour prendre les chars de la [illegible]. S'adresser à
J. F. BERCIER & Co., Agents,
21 mai 51 Vieille Levée

Le capitaine J. M. SCOTT ayant acheté le superbe vapeur BELLE CREOLE, a l'honneur d'informer ses [illegible] qu'il continuera ses voyages réguliers au BAYOU SARA, partant de la Nouvelle-Orléans les Dimanches et Mercredis, à dix heures du matin, et du Bayou Sara, tous les Lundis et Vendredis à onze heures du matin.
Le Belle Créole dans les voyages du mercredi se rendra jusqu'à Fort Adams.
Le capitaine Scott sollicite respectueusement le patronage de ses amis.
LA BELLE CREOLE partira positivement dimanche prochain, 12 courant.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord.
9 juin

BATEAU DE LA MALLE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET BAYOU SARA.
ARRANGEMENT POUR LE PRINTEMS ET L'ÉTÉ.
BATEAU A VAPEUR CLINTON, CAPT. BAIRD.
Conformément au contrat passé pour cette route, à cause du terme, le bateau à vapeur CLINTON partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et jeudis soir, à 10 heures A. M. en place du Brilliant, et opérera son retour de Bayou Sara, tous les lundis et vendredis, à 10 heures A. M. se chargeant de la malle des jours ci-dessus mentionnés.
Le public peut compter que le Clinton continuera ses voyages réguliers tout l'été, et le capitaine Baird sollicite respectueusement la continuation du patronage de ses amis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. H. AVERY.
N. B. Le mercredi, le Clinton ira jusqu'au Fort Adams. [illegible]

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE,
No. 62, Vieille Levée, près l'encoignure St. Louis.
On se charge à ce bureau de faire remorquer des bâtimens [illegible] charge [illegible] au haut ou au bas de la côte, et ce avec la plus grande promptitude et aux prix les plus modérés. Les armateurs et autres qui ont beaucoup de fret à [illegible] charge [illegible] ont intérêt de s'adresser au soussigné. [illegible] les frais de transport sur des drays, [illegible] des bateaux du soussigné [illegible] un taux excessivement bas.
ROBERT MURPHY
No 62, Vieille Levée

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.
Le steamer FAME, capitaine A. Dugas, a été acheté expressément pour ces voyages et partira pendant toute la saison pour le Bayou Lafourche, quittant la Nouvelle-Orléans tous les mercredis après-midi, à 5 heures, Thibodeaux tous les samedis matin. Pour fret ou passage, s'adresser à
BRAUD & LANDRY, 14 Bienville.

POUR NEW-YORK—Cette semaine—Le navire OSWEGO, capt. H. Johnson, ayant [illegible] partie de sa cargaison engagée, partira [illegible]. Pour balance du fret ou passage, [illegible], s'adresser à JAMES E. WOODRUFF,
60, Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire PLATINA, capt. Wadsworth, est maintenant en chargement, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à J. P. WHITNEY & Co.,
73 Camp.

POUR BOSTON—Le brick PLYMOUTH, capt Brewer, partira sous peu. Pour fret s'adresser à L. H. GALE,
93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire FACTOLUS, capitaine Harding, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
9 jn L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE—Partant le 20 juin [illegible]—Le navire paquebot VESTA, capitaine O. [illegible], a tout son chargement engagé et partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour passage à la chambre [illegible] a l'entrepont, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER.
7 Royale

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot CHATEAUBRIAND, capt. Laborde, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage dans la chambre ou à l'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le poteau No. 9, ou à A. MOLIER, rue St. Louis,
1 juin ou à JENKINS & TIGLER, 7, Royale.

POUR LE HAVRE—Le navire ALESTO, capitaine Cook, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
8 mai 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire LEODES, capitaine Robbins, partira sous peu. Pour fret de [illegible] balles coton, ou pour passage, s'adresser à
9 mai L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire EMPEROR, capitaine Brown, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
FS. PERRET, 38, Bienville,
20 m ou à L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire DALMATIA, capitaine South, partira sous peu. Pour fret de 200 balles ou pour passage, s'adresser à
12 jn L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire METEOR, capitaine Lawrence, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
9 jn L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire au [illegible] DEUCALION, capitaine Allen, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à 10 juin L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire MEDORA, capitaine Young, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
9 jn L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire LUCY [illegible], capitaine Gould, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord vis-à-vis le poteau No. 23, 2me municipalité ou à
1 juin LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire ASHLAND, capitaine Williams, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
21 mai LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire OHIO, capitaine Bird, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou pour du fret lourd, s'adresser à
9 mai L. H. GALE, 93 Commune

POUR VENISE—Le navire PERSIAN, capitaine Robbins, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, 3me municipalité ou à L. H. GALE,
9 mai 93, Commune

POUR GENES—Le navire CLARA, capitaine Penhallow, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE,
9 jn 93 Commune

POUR [illegible]—Le navire MOZART, [illegible] partira sous peu. Pour passage, L. H. GALE,
9 jn 93 Commune

POUR [illegible]—Le navire PHAR-SALIA, capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton [illegible]
9 jn [illegible]

POUR CORK—Le navire [illegible] capitaine Packwood, [illegible] ayant de beaux aménagemens, s'adresser [illegible]
2 jn L. H. GALE [illegible]

POUR LIVOURNE—Passage [illegible] La barque SHANNON, capitaine Newell, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord au poteau 38, seconde municipalité [illegible]
13 mai L. H. GALE, 93 Commune

Aucune dette contractée par l'équipage du brick français LA TOURTERELLE, ne sera payée par le capitaine ni le consignataire.
4 juin CHARLES DUFOUR.

A VENDRE par les soussignés:
200 colis sucre raffiné de Boston, en pains, concassé et en poudre.
25,000 [illegible] de deux boisseaux [illegible]
1,000 [illegible] impérial et poudre à canon;
1,000 [illegible]
450 [illegible] blanc de baleine, [illegible]
20 [illegible], 200 caisses savon [illegible]
755 [illegible] de Boston;
30 barriques [illegible] de Charleston.
31 mars [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 16 JUIN 1846.

LE NERF DE LA GUERRE.—L'honorable Dixon H. Lewis a présenté, il y a quelques jours, au Congrès une résolution qui demande au Président des renseignemens sur le déficit probable que la guerre va créer dans le Trésor et sur les moyens qui, selon lui, seraient les plus convenables pour combler ce déficit. La réponse sans doute ne se fera point attendre; car il y a urgence. Les dépenses marchent rapidement: elles auront bientôt absorbé le surplus qui existe dans le Trésor. M. WEBSTER, dans la séance du 4 courant, affirmait qu'elles atteignaient déjà le chiffre d'un demi-million de piastres par jour. Ce chiffre est exorbitant, et sans doute il s'est glissé quelque erreur dans les évaluations du sénateur du Massachusetts. Mais en admettant même que la moyenne des dépenses soit loin d'une pareille somme, on doit dire qu'elle est nécessairement assez forte pour qu'on s'en inquiète et pour qu'on veuille savoir à quoi s'en tenir. On attend donc avec une véritable impatience la réponse de M. Polk.

Combien faudra-t-il pour conduire les hostilités avec la vigueur et l'énergie nécessaire? Telle est la question du moment. Les dix millions votés par le Congrès ne peuvent faire longue vie: qu'est-ce en effet qu'une pareille somme pour lever, équipper et entretenir pendant douze mois une armée de 43,500 hommes? Il faut donc songer à mettre à la disposition de l'Exécutif de nouvelles ressources. Or ces ressources où les trouver? Pour le premier crédit voté par le Congrès, il n'y a pas eu la moindre difficulté: on avait sous la main le surplus en existence au Trésor, c'est-à-dire quelque chose comme huit millions parfaitement liquides et disponibles. Mais ce surplus ne tardera pas à s'écouler, si la chose n'est déjà faite; et nous entrons alors dans la carrière des expédients.

Quelques journaux, l'*Union* entre autres, parlent d'une émission de bons du Trésor. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, ce ne peut être qu'un moyen temporaire et limité. Quelques personnes, versées dans la matière, croient qu'en ce moment une pareille émission, pourvu que les bons portassent un intérêt convenable, créerait des ressources faciles au gouvernement et aurait de plus un excellent effet sur le marché monétaire où la gêne se fait sentir; elle faciliterait aussi une foule de transactions commerciales, en prenant la place des espèces difficiles à se procurer en certains cas. En somme, ce moyen serait peut-être le meilleur pour le moment; mais il faut que le Congrès se prononce à ce sujet, et pour cela il est nécessaire qu'on lui présente le budjet des dépenses probables; il verra alors quel est le meilleur parti à prendre pour se procurer le "Nerf de la Guerre." Le peuple apprendra en même temps ce que doit lui coûter la politique belliqueuse de M. Polk.

Les journaux s'occupent fort de la manière dont le gouvernement traite le général GAINES. Ceux qui sont tout dévoués à l'Exécutif approuvent complètement, bien entendu, la façon cavalière dont on agit avec ce vieux guerrier: l'*Union* qui donne d'ordinaire le ton à toute la presse à la suite, attaque fort vivement l'ex-commandant de la division de l'Ouest et déclare qu'il faut le mettre à la retraite: il a assez servi son pays. La plupart des autres journaux locofocos suivent un aussi bel exemple. Les feuilles indépendantes seules semblent disposées à défendre le brave général qui n'a péché que par trop de zèle. Elles reproduisent sous diverses formes ce que l'honorable M. Sevier a dit en sa faveur au Congrès. Mais qu'importent ces manifestations au gouvernement? il a décidé qu'il se débarrasserait du général, il le fera: il lui donnera sa retraite, quoiqu'on dise et qu'on fasse.

2ND. DISTRICT.—M. J. B. Marks a été élu hier, alderman de ce district, par un vote de 127 voix.

Sous le titre de *nouvelles de l'armée*, le Herald de Mobile publie les renseignemens suivants qui lui ont été donnés par les officiers du cutter de la Douane, *Walcott*, entré à Mobile samedi dernier. Ce bâtiment avait quitté depuis huit jours seulement l'escadre du golfe. Au milieu de détails déjà connus, on en trouve quelques-uns qui ne manquent pas d'intérêt.

"Le général Taylor était toujours à Matamoros où il attendait des renforts pour marcher sur Monterey. Sept cent cinquante hommes étaient stationnés à Burita; cinq cents à Pointe Isabelle, et le reste de l'armée, qui se compose en tout d'environ 9000 hommes, se trouvait à Matamoros avec le général Taylor.

"Les forces mexicaines s'étaient concentrées entre Matamoros et Monterey, pour arrêter la marche du général Taylor. On les estimait à 13,000; mais il est probable que ce chiffre est fort exagéré, suivant l'ordinaire. On pense du reste que l'armée mexicaine veut encore une fois tenter la fortune, et que si elle éprouve une nouvelle défaite, ce sera la fin de la guerre.

"L'escadre Américaine est éparse [illegible] points: Le "St. Mary" est en face de Tampico; [illegible] Mississipi est en face de Vera-Cruz; le brick Lawrence à l'embouchure du Rio Grande; le brick Somers en face d'Alvarado; les frégates Potomac et Cumberland, ainsi que les corvettes John Adams et Falmouth à Pensacole pour s'y ravitailler. Le brick Porpoise à St. Domingue, ayant à bord un envoyé spécial. La goëlette Flirt a quitté le Rio Grande dans la soirée du 5 pour se rendre à la station de Vera Cruz, ayant à bord le payeur Watson, chargé de dépêches pour l'officier qui commande cette station. Il y a cinquante ou soixante bâtimens en dedans de la barre, à Rio Grande et au Brazos Santiago. Le Lawrence est parti le 5 au soir, pour une croisière de dix jours; il rentrera ensuite à Pensacole, puis il retournera sans doute au Nord pour y subir les réparations dont il a grand besoin."

AJOURNEMENT DU CONGRÈS.—Le correspondant qui écrit de Washington au *Courier* de Charleston, dit: "La question de la clôture de la session actuelle a été soulevée dans la séance du 6 à la Chambre; et tout porte à croire que la majorité dans les deux Chambres est en faveur de l'ajournement pour le 20 juillet. La proposition faite à ce sujet n'a pas été reçue parce qu'on demandait une dispense des règles, pour laquelle il faut obtenir les deux tiers des voix; mais elle sera plus heureuse un autre jour."

SAN JUAN D'ULOA.—Il paraît certain que l'on fait en ce moment les préparatifs d'une attaque vigoureuse sur le château de San Juan d'Uloa. On assure que le vaisseau de ligne *Pennsylvania* et deux autres de soixante-quatre canons vont dans ce but rallier l'escadre du commodore Conner. On sait que ce château est en parfait état de défense; ce ne sera donc que par des prodiges de courage et d'habileté que notre flotte pourra le prendre.

MARINE—La frégate des Etats-Unis *Cumberland*, portant le pavillon du commodore Conner, et la frégate *Potomac*, capitaine Aulick, sont repartis de Pensacole le 12 courant pour se rendre devant Vera Cruz. Le 5, le *John Adams* avait déjà mis à la voile pour la même destination; et la frégate à vapeur *Mississipi* devait aussi, le 15 ou le 16, se rendre dans ces parages.

L'ILLUSTRATION—De toutes les publications périodiques qui nous viennent de France, il n'en est aucune assurément qui puisse rivaliser avec l'*Illustration, Journal Universel*. Elle justifie pleinement son double titre: elle s'occupe de toutes choses; elle nous raconte hebdomadairement l'histoire de tous les pays du monde, sans oublier Paris, bien entendu; et la parole ne lui suffit pas; elle y emploie le crayon, et fort bien, je vous assure: dans les six volumes qui ont déjà paru, on pourrait citer des gravures sur bois qui sont véritablement de petits chefs-d'œuvre. Rien n'est plus agréable que de trouver sous les yeux la reproduction de ce que la plume a essayé de décrire à l'intelligence; et ce moyen est appliqué de la façon la plus heureuse dans l'*Illustration*. Ajoutez à ces mérites que ce journal vous donne comme tous les autres des romans-feuilletons; et que ces romans valent pour le moins ceux qui paraissent dans les journaux quotidiens. L'*Illustration* enfin offre maintenant un dernier mérite qui complète tous les autres; elle est remarquablement bon marché: elle coûte en France plus de $6; et on la reçoit ici au prix d'abonnement stipulé pour l'étranger, c'est à dire $8. Allez vous en assurer chez Victor Hébert ou chez Lelièvre; les échantillons que ces messieurs vous offriront, vous décideront bien mieux que ne peuvent le faire nos recommandations.

TAYLOR ET ARISTA.—On lit dans le *Courrier* d'hier soir, le petit paragraphe que nous reproduisons ci-dessous. Si la réponse qu'il prête au général Taylor n'est pas vraie, on reconnaîtra au moins qu'elle n'est pas mal trouvée:

"Une lettre reçue hier en ville, annonce que le général Arista, de l'armée mexicaine, avait envoyé des propositions au général Taylor, lui demandant un armistice, et lui annonçant qu'il avait établi son quartier-général à Monterey avec 15,000 hommes. Le général Taylor lui a, dit on, renvoyé son offre, en lui faisant répondre qu'il le rencontrerait à Monterey." Si cette nouvelle est vraie, et nous avons tout lieu de la considérer comme telle, les deux armées ne tarderont pas à se livrer une grande bataille, car les forces du général Taylor ne doivent pas être au-dessous de 12,000 hommes."

Télégraphe électrique.—On lit dans le *Commercial Advertiser* de New York: "M. Amos Kendall a demandé au gouvernement d'autoriser la compagnie [illegible] le Président, à établir une ligne télégraphique [illegible] la Nouvelle Orléans. Si nos renseignements [illegible] le gouvernement avancerait une somme de [illegible],000, à la condition pour la compagnie [illegible] en trois mois, pourvu qu'il soit [illegible] [illegible]

LIEUTENANT RIDGELY—Les citoyens du district de Howard, dans le Maryland, vont envoyer au lieutenant Ridgely un sabre fort élégant, comme un hommage rendu à la bravoure qu'il a déployée dans les combats sur le Rio Grande.

CONSUELO—Les traductions de romans français prennent grande faveur aux Etats-Unis: après avoir traduit Eugène Sue, Alexandre Dumas, Frédéric Soulié, Paul de Kock, etc., on s'en prend maintenant à MME SAND: il est malheureux que l'on ait commencé par l'une de ses œuvres les moins attrayantes. Cela pourrait bien compromettre quelque peu son succès. Pourquoi n'avoir pas commencé par le commencement; Indiana, Valentine, Jacques, André, etc., toutes ces productions charmantes de fraîcheur et de poésie.

MEDECINE RASPAIL.—Le "Manuel de la Santé" et surtout les "cigares" de Raspail ont ici un grand succès; les libraires ont vendu le premier par centaines et les pharmaciens débitent les seconds par milliers. Entrez-vous quelque part et trouvez-vous une dame lisant; vous pouvez être sûr que c'est le Manuel de Raspail. Avez-vous des migraines, [illegible] d'estomac, des rhumes, [illegible] de Raspail, et cela vous [illegible]: voilà du moins ce qu'on vous dit. [illegible] dans la rue, et dans notre ville où l'on [illegible] considérablement, vous compterez [illegible] tout autant de cigares Raspail que de cigares de la Havane: cette espèce de cure-dents, bourrés de camphre, fait fureur. Puisque l'on aime tant la médecine, on doit s'inquiéter un peu de l'homme. Or voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Constitutionnel* de Paris, sous la date du 12 mai:

Exercice illégal de la Médecine.—M. Raspail était traduit ce matin devant la 8e chambre de police correctionnelle, présidée par M. Hallé, comme prévenu d'exercice illégal de la médecine. A l'appel de la cause, M. Raspail a demandé une remise à huitaine. Il a ajouté:

Monsieur le président, je réclame surtout cette remise pour connaître les personnes qui m'ont dénoncé à la justice, pour les faire assigner, et pour pouvoir discuter leur compétence.

M. l'avocat du Roi Puget a répondu: La justice a été saisie par la plainte de l'association des médecins de Paris, représentée par MM. Fouquier et Orfila.

La remise à huitaine a été accordée.

Et au-dessus de ce petit paragraphe judiciaire s'en trouve un autre qui raconte un petit procès survenu entre M. Raspail et un pharmacien avec lequel il avait formé une association au mois d'août 1845. A la suite de discussions irritantes; M. Raspail demandait la dissolution de la société et 10,000 francs de dommages et intérêts; il accusait de plus son associé d'escroquerie, d'abus de confiance et de contrefaçon. Avocats pour et contre entendus, la Cour a renvoyé le prévenu de la plainte et condamné Raspail aux dépens. Il paraît que le goût pour les sciences n'empêche pas le goût pour les procès.

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITÉ—Le Maire transmet au Conseil un message par lequel il appose son veto à la résolution annullant l'élection de M. Labourdette. Le Conseil persiste dans sa résolution à une majorité de six voix contre deux. La place de wharfinger étant déclarée vacante, le Conseil procède à une élection, et M. T. Dupaty reçoit six voix sur neuf. Le Conseil le déclare dument élu wharfinger.

Le président demande que le Conseil lui permette de faire inscrire au journal l'opinion que l'avocat de la Municipalité a donnée sur cette question, à la requête du Maire. Cette demande lui est refusée.

Dans cette opinion, écrite de M. Roselius, l'élection de M. Labourdette ne saurait être déclarée nulle. Ses raisons sont:

1o. Le recorder a le droit de voter dans toutes les questions où les votes sont divisés.

2o. Le Conseil, par l'article 16 de son réglement supplémentaire, a donné au recorder le droit de voter dans toutes les élections au scrutin.

3o. Dans l'élection de M. Labourdette, les votes ont été divisés, et le recorder a décidé la question. La seule objection qu'il y pourrait y avoir serait fondée sur ce que le recorder aurait donné son vote avant qu'il n'eût été déclaré que les voix étaient divisées, et non après. Ce serait jouer sur les mots.

4o. En dernier lieu, M. Labourdette aurait plein droit à recouvrer de la municipalité le paiement de ses honoraires pour l'année entière.

MM. Hermann, L. E. Forstall et A. Brualé se retirent et envoient leur demission au Conseil. Elle est acceptée; le maire est requis de lancer sa proclamation pour une élection dans les 1er 2d et 3e districts.

Un comité temporaire de finances est nommé, dont M. Hagan est le rapporteur.

Le Conseil s'ajourne à mercredi, 17 courant.

Chronique Locale.

ASSAUTS—Dieudonné Boby a été arrêté sous l'accusation d'avoir attaqué Julius Jackson, rue de Chartres. Il doit comparaître à la Cour Criminelle.

—Antonio Nicotte a été également arrêté sous l'accusation d'avoir frappé et occasionné une forte contusion à l'épaule d'un esclave de M. Grasse. Il a donné une caution de $400 pour comparaître.

—VOL—Mary-Ann Golden a été arrêtée sous l'accusation d'avoir enlevé de la poche de John A. Lambert, pendant son sommeil, une somme de $15—elle doit être jugée à la Cour Criminelle.

—James Nash, trouvé dans la chambre du navire Oswego avec un livre qui appartenait au capitaine, est condamné à 30 jours de détention.

M. Jean Normandin, marchand, encoignure des rues Dumaine et Royale, a fait hier matin, un affidavit contre le jeune C. L. Bayon, qui aurait, sous un faux prétexte, obtenu un chapeau de six piastres. Mandat d'amener est lancé contre le prévenu.

Nous désirons que la police puisse mettre promptement la main sur ce jeune homme que jusqu'ici, ni les remontrances, ni les conseils, ni les avertissemens de ses oncles n'ont pu détourner de la voie vicieuse où il s'est jeté. *Courrier du 15 juin.*

M. WEBSTER ET M. INGERSOLL.—On lit dans la correspondance du *Patriot* de Baltimore: "Les comités d'investigation qui ont été chargés d'examiner les accusations lancées par M. Ingersoll contre M. Webster, ainsi que les moyens par lesquels le premier a pénétré dans les secrets du département d'Etat, vont incessamment faire leur rapport. La déposition de M. Tyler a été la justification la plus complète de l'ex-secrétaire d'Etat; et ce n'est pas la faute de M. Ingersoll; car il avait fait faire auprès de l'ex-Président des démarches pour le décider à se prononcer contre M. Webster. Les rapports justifieront donc complètement le sénateur du Massachusetts, en laissant son adversaire avec sa courte honte.

DELAWARE.—La ville de Wilmington a été assaillie le 6 courant, entre 5 et 6 heures de l'après-midi, par un violent ouragan qui a déraciné des arbres, enlevé des toits de maison et renversé des voitures; le vent était accompagné de torrents de pluie, qui ont submergé les rues. De mémoire d'homme, on n'a vu un pareil orage à Wilmington. Parmi les sinistres, on cite la chute d'un chantier de construction, où deux hommes ont été tués et plusieurs blessés grièvement, et celle d'un autre grand édifice où plusieurs ouvriers ont été également blessés; un brick a chaviré dans la Christiana, et la plupart des bâtimens qui se trouvaient dans le port ont éprouvé des avaries, quelques-uns d'assez graves. Le constable de la ville était en voiture sur la route; il fut jeté avec tout son équipage dans un fossé d'où il eut grand peine à se tirer. Plusieurs personnes, dit-on, ont été frappées de la foudre.

New-Hampshire.—Pour la première fois depuis 20 ans, l'Etat de New-Hampshire a un gouverneur whig. Le 5 courant, la Législature s'est réunie en convention pour faire le dépouillement des votes donnés à la dernière élection pour le gouverneur. Les deux candidats qui avaient reçu le plus de voix étaient Colby, whig, 17,707, et Williams, locofoco, 26740; le plus fort ne réunissant pas la majorité absolue, la désignation du gouverneur revenait à la Législature. Au premier tour du scrutin, Colby a réuni 146 voix et son concurrent 125; ce qui lui donnait une majorité de 21 voix. Le général Colby a en conséquence été proclamé Gouverneur du New-Hampshire.

Massachusetts.—Nantucket a été mis en émoi, le 4 courant, par l'arrestation de Barker Burnell, ex-caissier de la banque des Manufacturiers et Artisans de cette ville. Cette arrestation a eu lieu sur la plainte de C. G. Coffin et D. Thain, qui accusent Burnell d'avoir détourné à son profit une somme de $130,000. Le prévenu a fourni une caution de $25,000 moyennant quoi il est resté en liberté.

Navires à vapeur du mois de mai.—La régularité des navires à vapeur du milieu de mai est fort remarquable. Depuis 4 ans, aucun des navires partis de Liverpool le 19 ou le 20 mai n'a manqué de se trouver à Boston le 1er juin. En 1843, l'Acadia est entré à 5 heures du matin, après douze jours et quinze heures de traversée; en 1844, le Caledonia à 7h. 40 m. du matin, aussi 12 jours et 15 h. de traversée; en 1845, le Cambria, à 9 h. 30 m. du soir; 12 jours et 3 heures de traversée; enfin l'Hibernia, cette année, à 11 h. 40 m. du matin, après un voyage de 12 jours et 20 h. C'est la plus longue traversée.

UNE FEMME SANS CŒUR.—Un pauvre diable, nommé Lewis G. McDowell, vivait depuis quelques années dans le comté de Richland, Ohio. La fortune ne le favorisait point, et pour comble de malheur il devint aveugle. Il se décida alors à revenir dans le Maryland où il avait conservé quelques amis. Il partit donc en compagnie de sa femme et arriva jusqu'à Baltimore avec elle. Leurs ressources étaient complètement épuisées, et ils avaient encore à se rendre au Port-Deposit, dans le voisinage duquel habitaient les amis de McDowell. Les deux époux erraient dans le marché aux légumes dans l'espoir d'y obtenir quelque nourriture, lorsque la femme, sous je ne sais quel prétexte, s'éloigna et ne reparut plus. Le pauvre aveugle, sans ressources, sans guide, sans soutien, fut amené au bureau de police; on voulait l'envoyer à la Maison de charité; mais il fit tant par ses prières qu'il toucha la pitié d'un brave officier, nommé Moon. Celui-ci obtint pour l'aveugle une place gratis dans un convoi qui partait pour Port-Deposit, et de plus il obtint quelques secours de personnes charitables. Grâce à lui, McDowell a pu se rendre chez ses amis. Quant à sa femme, toutes les recherches pour la retrouver ont été inutiles.

Nous appelons l'attention des acheteurs, sur la vente de vins en barriques, demi barriques, et en caisses, qui doit avoir lieu aujourd'hui à dix heures et demie, au No. 25, rue St. Louis, par le ministère de MM. J. B. Blache & Co.

ON désire acheter au comptant un nègre ou mulâtre créole, de 14 à 16 ans, s'adresser 98 rue St Louis.
20 mai

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec la bénéfice du drawback.
[illegible] pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac, [illegible], Alexis, de Bordeaux.
[illegible]

FEUILLETON.

LES TROIS SŒURS.

II.
LE COUVENT DES CARMELITES.

Le lendemain, Maurice d'Orbessac avait un rendez-vous avec une femme célèbre, dans le faubourg Saint-Germain, à la petite église des Carmes de la rue de Vaugirard.

Il fit arrêter sa voiture devant la porte du Luxembourg. C'était sur le soir, à l'heure où les églises, déjà désertées, ont un aspect presque funèbre. Maurice jeta son cigare et entra dans la cour des carmes comme s'il eût franchi le seuil du foyer de l'Opéra.

Cependant ce ne fut pas sans une certaine impression religieuse, qu'il pénétra dans cette petite église, célèbre par les massacres de 1792. Il s'avança jusque devant l'autel, sans rencontrer personne. Comme il allait revenir sur ses pas, il entendit un bruit confus, un sourd gémissement, une voix qui priait.

Il regarda autour de lui, il n'aperçut personne; et cependant la voix devenait de plus en plus distincte. Il finit par découvrir une grille noire, scellée dans le mur, à droite de l'autel. Mais dès qu'il s'en approcha, la voix qu'il entendait, s'éteignit comme le bruit du vent.

Il se rappela vaguement que le couvent des carmélites était contigu à cette église (1). Il y avait donc derrière cette grille, une carmélite qui priait. Il voulut la voir; mais la tombe n'est pas plus noire que le lieu où l'on priait. Il pensa d'abord qu'un voile noire était étendu, suivant la coutume, entre deux grilles, afin que ces pauvres amantes du Seigneur fussent séparées des vivans comme le sont les morts par le marbre du tombeau. Mais peu à peu il distingua une forme, vague d'abord, plus précise bientôt: le profil d'une femme agenouillée.

Jamais la prière n'avait courbé une femme avec tant de grâce. Elle semblait perdue dans ce monde ineffable, dont le Seigneur permet l'entrée aux vierges d'ici-bas qui mettent leur gloire à porter sa couronne d'épines.

Tout un roman confus se déroula subitement dans l'imagination de Maurice. Il avait pu distinguer que la femme qui priait, était jeune et triste; elle devait être belle.

Bientôt elle fit le signe de la croix, se leva lentement, s'inclina devant l'autel sans remarquer Maurice et disparut dans l'ombre. Maurice avait oublié son rendez-vous; il ne devait d'ailleurs revoir qu'une ancienne maîtresse qu'il n'avait jamais beaucoup aimée, une de ces mille passions du monde qui naissent et meurent par la vanité. Il sortit de l'église presque décidé à poursuivre la carmélite dans les profondeurs du couvent.

Il revint dans la cour; ses yeux s'arrêtèrent sur deux petites portes contiguës, très artistement encadrées de vignes, comme le sont celles des cabarets de village. Sur l'une de ces portes, Maurice lut *Sainte-Thérèse*, sur l'autre: *Sainte-Madeleine.*

Une ardente curiosité avait saisi Maurice.

—Il faut, dit-il résolument, que j'entre au parloir et que je sache comment vivent dans la mort ces pâles amantes du Seigneur.

Ayant levé les yeux entre l'église et les ceps de vigne, il vit sur une porte entr'ouverte une vierge avec une auréole d'étoiles d'or; sur cette porte était écrit: SANCTA CARMELI.

A tout hasard Maurice franchit le seuil de cette porte, mais, au bout d'un sombre corridor voûté, il fut arrêté par un tour en pierres, qui sembla lui dire: Tu n'iras pas plus loin.

Déjà il avait respiré l'odeur austère et sépulcrale du couvent. Il retourna sur ses pas, songeant à pénétrer plus avant par les petites portes qu'il avait déjà remarquées. Comme il rentrait dans la cour il craignit d'être arrêté par le concierge, qui montait les degrés de l'église. Il pensa d'abord à s'adresser à cet homme, mais il réfléchit qu'il avait toujours le temps d'en venir là.

Dès que le concierge fut entré dans l'église, Maurice s'avança droit aux petites portes et les secoua violemment; il ne fut pas peu surpris, quand l'une des deux céda sous sa main; il entra à la hâte comme un voleur, referma la porte sur lui et marcha à l'aventure.

Il se trouvait dans un parloir. A peine eut-il fait cinq ou six pas qu'un obstacle se présenta; c'était encore une grille, car les couvens sont une série de grilles, celle-ci lui sembla ne pas devoir résister beaucoup; en effet il en fit justice d'un coup de pied.

Quoiqu'il fut brave et aventureux, toujours sans peur et non point sans reproches; quand il se fut fait un passage, il écouta avec une certaine appréhension.

On l'a déjà dit, c'était le soir, tout prenait une teinte funèbre; il s'imaginait qu'il allait voir apparaître quelque supérieure outragée qui pousserait des cris de terreur.

Il n'entendit rien que les battemens de son cœur; il s'avança plus loin.

Il se trouva tout-à-coup dans le petit cloître, c'est-à-dire dans une petite cour des plus désolées, entourée d'un corridor à arcades, humide et glacé, où jamais le soleil n'était descendu. Pas une fleur, pas une touffe d'herbe, pas une plante grimpante n'égayait cette cour et ces murs. En levant les yeux Maurice distingua sept ou huit petites fenêtres irrégulièrement percées, de l'aspect le plus lugubre. Il passa rapidement dans le grand cloître; cette fois la nature se montrait un peu: quelques arbustes rabougris, des lilas et des sureaux qui n'ont jamais dû fleurir, une herbe haute comme celle des cimetières, qui n'a dû jamais exhaler l'odeur du printemps; voilà ce que Maurice vit dans la grande cour.

—Enfin, dit-il, cette cour est moins désolée que l'autre, les religieuses qui ont là leurs fenêtres ne sont pas si exilées que les autres.

Mais comme il disait ces mots, il aperçut sur la muraille une, une grande [illegible] grossièrement peinte, ensorcée de draperies sanglantes.

Il eut un mouvement d'effroi.

Quelle est donc, se demanda-t-il, l'abesse assez criminelle ou assez aveugle, pour infliger à ses sœurs un pareil tableau? A-t-on jamais soumis l'esprit humain à une torture aussi cruelle?

Il traversa un petit jardin très primitif, assez semblable à celui d'un curé de campagne. Entre quelques tilleuls sans sève et sans force, s'étendaient çà et là quelques ceps de vigne qui ne promettaient jamais au soleil de septembre, des teintes d'or et de pourpre.

Au bout du jardin, Maurice s'arrêta dans une petite grotte, où il découvrit deux tombeaux sans épitaphe. En effet à quoi bon laisser son nom quand on a passé sur la terre sans y avoir vécu?

Entre ces deux tombeaux, sur un humble piédestal était un buste en pierre, Maurice reconnut Mme Louise de France, sœur de Louis XV, représentée sous le voile et l'habit des carmélites.

Il s'étonnait, non pas sans quelque raison, de n'avoir vu jusque-là des images de mort; il regarda aux fenêtres, il écouta: aucun bruit, aucune figure ne vint l'avertir qu'il y avait là des vivans. Il se décida à retourner sur ses pas et à monter dans l'intérieur du couvent. Il s'arrêta au premier étage; de plus en plus surpris du silence de mort qui l'environnait, il ne savait que trop s'il devait monter plus haut. Il suivit le corridor tout en se demandant ce qu'il allait dire à la première carmélite qu'il rencontrerait.

Une porte entr'ouverte lui donna l'idée de passer par cette porte: il se trouva dans une cellule. Or, voici ce qu'il vit dans une cellule du XIXe siècle: une pièce de sept à huit pieds éclairée par une petite fenêtre grillée au dehors et couverte d'un voile noir au dedans. Le lit se composait de quatre planches, d'un peu de paille et d'une couverture de laine; or, là lit formait tout l'ameublement.

Cependant il ne faut pas oublier que la cellule avait pour ornement un Christ en buis et un bénitier en étain, des chapelets, des scapulaires et des disciplines, car pour ces malheureuses filles, ce n'est point toujours assez du cilice pour vaincre les rébellions de la chair.

Comme Maurice distinguait à peine les murs jaunâtres de cette cellule, il arracha avec une sainte colère le voile noir qui la fermait au soleil: il s'imaginait qu'au moins cette fenêtre était comme une échappée souriante sur le ciel, sur les arbres, sur les toits de la grande ville; mais il n'aperçut que la draperie sanglante de la croix peinte sur la muraille du cloître.

—Oh! mon Dieu, murmura Maurice en tombant à genoux, vous qui avez fait la lumière, le ciel et le soleil, la verdure et les fleurs, vous qui avez permis à nos cœurs d'aimer les merveilles sorties de vos mains, avez-vous donc permis de pareilles expiations? Dans les prières de ces pauvres filles qui ne sont pas amantes, qui ne deviendront pas mères, n'y a-t-il pas plus de sacrilège que de vertu?

C'est cela, dit Maurice, quand ce moment d'exaltation fut passé, je vais tomber dans la théologie. Après tout, pour la poésie de notre siècle, il ne faut pas supprimer ces prisons sans issue qui sont pour ainsi dire la préface de la mort.

Il s'était remis à marcher dans le corridor, de plus en plus obscur; il supposait que toutes les carmélites étaient réunies dans le chœur pour la prière du soir. Comme il jugeait que le chœur ne devait pas être loin, il s'avançait silencieusement, espérant pouvoir assister, sans les distraire, à ce pieux exercice. Mais à l'angle du corridor, il se trouva tout-à-coup devant une carmélite.

Elle portait le costume de son ordre dans toute sa rigoureuse tristesse. Dès qu'elle aperçut Maurice elle baissa son voile et fit deux pas en arrière.

—Madame, dit Maurice en s'inclinant avec respect, pardonnez-moi d'être venu jusqu'ici.

La religieuse ne répondit pas.

—N'est-il pas permis, reprit Maurice, n'est-il pas permis au cœur qui souffre, de pénétrer là où l'amour de Dieu inspire de si grands sacrifices?

—Monsieur, dit la religieuse, d'une voix faible en s'avançant pour passer, vous pouvez continuer votre pèlerinage.

—Madame, permettez-moi de vous arrêter un moment, je suis presque égaré ici, je ne comprends rien à ce silence et à ce sommeil; on m'avait dit que les carmélites étaient toujours en grand nombre.

—C'est vrai, Monsieur; mais, depuis ce matin, le couvent n'est plus habité.

—Daignez m'expliquer, Madame, ce que sont devenues vos compagnes.

—Les carmélites ont bâti un autre couvent un peu plus loin dans la même rue. Aujourd'hui pour la première fois depuis bien des années elles ont quitté cette maison.

—Mais vous, Madame?

—Ah! moi, Monsieur, les portes ne se sont pas encore fermées éternellement sur moi; vous saurez peut-être qu'après un noviciat de quatre ans, on est [illegible] de retourner dans le monde avant de prononcer ses vœux.

—Vous n'abusez pas de la liberté, dit Maurice, [illegible] un léger sourire; si vous passez votre noviciat [illegible] dans, en de pareilles distractions, vous n'aurez pas à craindre des dangers du monde.

—Aujourd'hui je ne suis entrée que pour [illegible] dernier adieu à ces tristes murs, hospitaliers [illegible]

La religieuse qui, jusque-là, cherchait à [illegible] eut un tressaillement subit; elle avait [illegible] Maurice; peut-être l'avait-elle reconnu. [illegible] paya contre la porte d'une cellule et [illegible] le plaisir de répondre, car une femme est [illegible] femme, même sous le voile des carmélites.

—Qui sait, d'ailleurs—reprit-elle avec un peu d'embarras,—peut-être ne viens-je ici que pour apprendre à aimer le monde.

Elle se mordit les lèvres, toute [illegible] dit ces mots. Maurice, étonné de [illegible] des, parce qu'il espérait que la [illegible] lui dans sa confusion, se rapprocha [illegible]

—Vous avez raison, Madame, [illegible] pensé des perspectives plus [illegible] vous l'avoue, [illegible]

(1) [illegible]

Elle s'était remise à marcher dans le corridor ...

la retraite, si je passais un jour et une nuit dans quelqu'une de ces lamentables cellules je m'ouvrirais joyeusement les bras à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. En vérité, n'est-ce point assez de passer une fois par le tombeau? Il faut que le monde soit bien cruel aux cœurs qui viennent battre ici!

La religieuse garda le silence.

—Cependant, continua Maurice, je comprends, jusqu'à un certain point, qu'on vienne ici; celles qui, par exemple, comme Madeleine, ont à se faire beaucoup pardonner après avoir beaucoup aimé.

La religieuse ne disait pas un seul mot. Maurice la regardait, tout impatienté de ne pas voir se lever son voile.

—Mais vous, Madame, qui êtes jeune et belle, vous qui n'avez jamais aventuré votre cœur dans les joies de ce monde, pourquoi voulez-vous commencer là où les autres finissent?

Maurice remarqua le trouble et l'agitation de la novice.

—Pourquoi, pourquoi? Dieu seul le sait, Dieu seul le saura. Vous me parlez des joies du monde, et les joies du monde, Monsieur, ne sont pas faites pour toutes celles qui vivent et meurent sous le soleil.

—Allons, pensa Maurice, je me suis trompé; cette religieuse, que je me figurais jeune et belle, est sans doute quelque vieille fille sans figure et sans dot, et dont le diable lui-même ne veut pas.

Pendant que Maurice se parlait ainsi à lui-même, la religieuse murmurait.

—Il a dit que j'étais jeune et belle; serait-ce un grand crime de lui prouver qu'il avait raison—pourquoi ne leverais-je pas mon voile!

—Ah! oui, reprit-elle tout haut, il faut que le monde soit bien désert, pour qu'on vienne s'exciter ici; il serait cependant si doux d'aimer et de prier Dieu en toute liberté d'âme et d'esprit! Vous le dirais-je? nulle plus que moi n'a été repoussée du monde; j'ai toujours vécu avec un secret penchant pour le mysticisme. Eh bien! je ne suis pas encore sûre j'aurai la force de prononcer mes vœux. Voyez du reste dans quelle sombre prison vous êtes entré.

Elle marcha en avant, Maurice la suivit sans dire un mot; décidément il pensait que le voile de la religieuse cachait quelque horrible figure qui n'avait pu toucher un seul homme.

—Si elle avait le moindre attrait, se montrerait-elle d'un abord aussi facile? Sans doute elle n'a séduit personne jusqu'ici, et malgré toute ma compassion pour les cœurs qui souffrent ou qui attendent, je ne l'aimerai pas, même par charité.

Il la suivait pas à pas, de plus en plus surpris de ce qui lui arrivait dans ce couvent abandonné.

Elle le fit entrer dans le chœur.

—Voyez, lui dit-elle en levant son voile sans avoir l'air de penser à ce qu'elle faisait, bien que depuis qu'il avait parlé de sa jeunesse et de sa beauté, elle n'eût songé qu'au moyen de le lever naturellement; voyez, nous venions ici à cinq heures du matin, à minuit il fallait encore prier; voyez ces treize tableaux qui sont les treize stations de notre Seigneur; deux fois par jour nous faisions ce que notre Seigneur n'a fait qu'une fois en sa vie. Voyez ces cinq taches blanches sur le parquet, ce sont les cinq plaies de Jésus-Christ, ce sont d'autres stations où l'on prie encore avec un accent plus ému.

Maurice ne regardait ni ces stations ni les plaies de notre Seigneur; depuis que la religieuse avait levé son voile, il n'avait pas détaché ses yeux de la plus douce figure qui fût entrée aux carmélites depuis Mlle de la Vallière.

—Madame, permettez-moi de vous dire que Dieu ne vous a pas créée si belle et si charmante pour vous enfermer dans un cloître.

La religieuse rougit et détourna la tête. Elle s'avança entre deux stalles et poussa une petite porte de chêne.

Maurice la suivit dans une chapelle construite derrière le tableau du maître-autel de l'église.

—Autrefois, lui dit-elle, les carmes venaient ici entendre la messe, les carmélites n'ont pas une si belle place pour prier Dieu. Il y a tout en bas deux espèces de caveaux obscurs où voix des prêtres nous arrive comme dans un sépulcre. La supérieure a jugé qu'ici ces stalles sculptées, ces vitraux peints, ces tableaux, je ne sais quel air de gaîté, quand le soleil luit, pourrait nous distraire durant les offices. Un jour une pauvre fille, qui avait prononcé ses vœux depuis peu de temps, vint seule dans cette chapelle à l'heure de la grand'messe. Les voix humaines, le son des cloches, les parfums de l'encens lui rappelèrent un temps meilleur; elle sentit son cœur battre. Comme le prisonnier qui ouvre la fenêtre pour respirer l'air qui porte les oiseaux, elle ouvrit ce volet et promena son regard avec un étrange plaisir sur les femmes qui étaient dans l'église, toutes parées de leurs habits de fête. Je vous dirais mon combien elle se complaisait à ce spectacle qui révélait son cœur condamné à ne plus battre, quand la supérieure arriva près d'elle.

—Mon enfant, lui dit-elle, vous êtes bien coupable; comment expierez-vous jamais ce crime sans nom? La jeune carmélite, glacée d'épouvante, tomba aux genoux de la supérieure et la supplia de lui pardonner.—Dieu seul pardonne, lui répondit la supérieure. Il y a près d'ici une salle semblable au chœur où tous les religieuses de la communauté tiennent conseil et jugent sans appel les infractions à la règle, les intérêts matériels du couvent, toutes les questions qui peuvent se présenter dans cette existence uniforme. On condamna sœur Marguerite de la Rédemption à un supplice barbare digne des premiers âges de l'église. Venez, Monsieur, venez avec moi.

La religieuse repassa dans le chœur, monta un second étage, puis quelques marches rapides.

Elle fit signe à Maurice de se baisser à demi pour entrer.

—Comprenez-vous ici dit-elle.

Maurice regardait autour de lui d'un air étonné.

—Non, vous ne pouvez pas comprendre ce gruauer supplice. C'est ici la salle de pénitence: vous voyez qu'elle ressemble un peu aux cages de fer de Louis XI, car on ne peut s'y tenir debout, et il est défendu de s'y asseoir, ou même de s'y agenouiller. Le supplice est proportionné aux fautes. Sœur Marguerite de la Rédemption fut condamnée à vingt-quatre heures. Elle y passa une nuit et entière.

—C'est impossible, s'écria Maurice déjà fatigué.

—Le lendemain, dès la matinée, pour suivit la novice, on entendait, sur la malheureuse pénitente. Malgré toute sa résolution, au bout de vingt heures elle tomba épuisée, sorte à demi, espérant que la supérieure lui ferait grâce des quatre heures; mais la règle est rigoureuse jusqu'à la cruauté: sœur Marguerite de la Rédemption fut condamnée à recommencer sa pénitence. La seconde fois, elle succomba au bout de huit heures. Les carmélites tinrent conseil, et il fut décidé qu'elle irait quatre heures par jour pendant toute une semaine dans la seconde salle de pénitence. Voyez-vous cette salle obscure dont le plafond est encore plus bas que celui-ci?

—Quoi! s'écria Maurice, avec indignation, dans un siècle où on a pu abolir la peine de mort ou a conservé la torture.

Ils étaient redescendus dans le corridor.

A cet instant, le concierge demanda si sœur Marguerite était descendue?

—Me voici, dit la religieuse en faisant un signe d'adieu à Maurice.

—Madame, lui dit-il en s'inclinant, je veux revenir étudier ici, mais je n'ose dire que j'espère vous y rencontrer encore.

—Monsieur Maurice d'Orbessac, j'espère vous rencontrer ailleurs, dit-elle en descendant l'escalier avec une légèreté fabuleuse.

—Elle sait mon nom, c'est bien singulier.

Maurice voulait la suivre; mais arrivé au rez-de-chaussée, elle disparut dans les détours obscurs du grand cloître. Il y égara durant quelques minutes. Quand il retrouva la porte, le portier lui dit que Mlle de Béthisy ou sœur Marguerite était déjà plus loin que Saint-Sulpice.

ARSENE HOUSSAYE.

(*Le 3e chapitre demain.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi soir, 15 juin 1846.

Les ventes d'aujourd'hui ont été modérées, elles embrassent 1,500 balles aux anciens prix.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPI.

INFERIOR	5¼	@	5½
ORDINARY	6	@	6¼
MIDDLING	6½	@	6¾
GOOD MIDDLING	6¾	@	7½
MIDDLING FAIR	7½	@	7½
FAIR	7¾	@	8
FULLY FAIR	[illegible]		
GOOD FAIR	8½	@	9
GOOD AND FINE	9¼	@	00

[illegible] ET Nord ALABAMA.
Average list.

G[illegible]	6½	@	6½
C[illegible]	5½	@	6½
EXTREMES	5	@	7

Environ 1,00[illegible] [illegible] vendus aujourd'hui [illegible]
Le [illegible] précédents.
Sterling 7⅞ [illegible] Francs 5 35 @
5 10, New Yo[illegible] d'escompte.
Cheville [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire W[illegible], Baltimore, New York. J W Stanton & co
Lou[illegible], A. Donahoe, New York. A F Elliott
C[illegible], Packard, Cork et un marché. L H Gale
Barque M[illegible], Fisher, Liverpool. J W Giffney
O[illegible], [illegible], Hacker, New York.
Dorsey & Offenbach
[illegible] Morris, Wilcox, Philadelphie.
J H Ashbridge
Brick Tas[illegible], Lovell, [illegible]. J Alexander
Orie[illegible], Hickling, [illegible]. Bridge & Bro
[illegible], [illegible]. Raymond & co
Goel. [illegible], Marshal, [illegible]. C Bedford
J P Whitney & co
W[illegible], Viscaza, [illegible]. L A Brenston
Sloop An[illegible], Cooper, [illegible]. C Bedford
Steamer Iolanthe, Ogle, [illegible]. Curtis & Buddendorff

ARRIVÉS.

Navire [illegible] pour Alabama, Windle, de Mobile.
[illegible]

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL

[illegible]		juin 25
[illegible]		juillet 1

DATES.

New-York	7	Liverpool	mai 19
[illegible]	8	Havre	mai 15
[illegible]	11	Mexique	mai 25
[illegible]	11	Havane	mai 29

REMEDE CONTRE LES CATARRHES—Nous appelons l'attention du public sur un excellent remède pour guérir les rhumes, les catarrhes, l'asthme et la consomption—c'est le "Schenck's Pulmonic Syrup." Ce sirop sans pareil non-seulement soulage, mais guérit radicalement, lorsque tous les autres remèdes échouent. Par son effet, les rhumes les plus invétérés sont guéris, on évite les crachements de sang, la respiration devient plus libre et le malade se rétablit immédiatement.
En vente au Dépôt du Magical Pain Extractor de DALLEY, No. 141, rue de Chartres. 10 juin

Essayez-en! L'Elixir végétable Indien et le Liniment pour les nerfs, guérissent les rhumatismes, même chroniques; ces remèdes rendront aux muscles toute leur élasticité, la goutte même ne résiste pas à leur emploi. En vente au No. 50, rue Poydras.

Vermifuge Camdien de J. Winer & Co.
Le meilleur vermifuge qu'on ait encore découvert pour toutes espèces de vers, qui non seulement les détruit tous, et donne de la vigueur à tout le système, mais encore dissout et précipite tout le mucus qui séjourne dans l'estomac et les intestins des enfans, surtout de ceux qui sont mal portans. Le mucus forme le nid dans lequel engendrent les vers, et que faisant disparaître ce mucus, il leur est impossible de rester dans le corps. Ce remède bienfaisant dans ses effets, n'attaque pas le système, et la santé du malade s'améliore par son emploi, même quand on ne constate l'existence d'aucun ver. Ce remède étant doux à boire, l'enfant même le plus délicat ne se refuse pas à le boire.
Il est préparé et vendu par John Winer, Hamilton, C. W. & John Winer & Co. 88, Maiden Lane, N. J., et il se vend par MM. Hayes, 139, Fulton st., F. T. Quirk & Co., encoignure Columbia et Atlantic sts., C. Steane, 184, Fulton st.
Il se vend aussi par BERTRAND & SIBOR, à la Nlle-Orléans, encoignure des rues Royale et Bienville. 19 mai

UNE Dame artiste, maîtresse de piano, à l'institution de Mme Desrayaux (rue des Remparts, encoignure Bienville), désire trouver un pied-à-terre dans une famille à Biloxi, pour le temps de l'épidémie. 16 juin—

Il a été conduit aux épaves de la Troisième Municipalité, située rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Derbigny, les animaux suivans:
Un poulain, couleur rouge, ayant une étoile au front, marqué sur la cuisse droite J. sans autre marque visible.
Un cheval gris, marqué sur la cuisse droite P. Z., sans autre marque visible.
Si lesdits animaux ne sont pas réclamés d'ici à dix jours, ils seront vendus à l'enchère, conformément aux ordonnances. MANUEL PRADOS,
16 juin—3, en 16 Gardien des épaves

A LOUER—Une maison en briques à trois étages située rue Moreau, entre Esplanade et Paix, au centre du marché aux esclaves et convenable pour ce commerce. Possession en sera donnée le 1er. août prochain. Pour les conditions s'adresser à
16 juin LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

CREUZETS—12 boucauts creuzets assortis en débarquement du navire Châteaubriand, du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
Rue St. Louis No. 90
Ces creuzets sont fabriqués d'une terre spéciale et peuvent supporter plus de vingt-cinq fois l'épreuve du feu.
16 juin—

REÇU par le brick Titi, de la Havane, et actuellement en magasin,
10 milliers Regalias, marque de Victoria; 10 dito B. Franklin, 10 dito Elba, 10 dito Judio Errante, 12 dito Estrella, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
16 jn 34 Tchoupitoulas

FARINE—100 barils Carroll, 400 dito Washington, 300 dito City Mills de St Louis, 200 barils whiskey, 12 balles houblon, à vendre en magasin par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
16 juin 34, Tchoupitoulas

CAFÉ de la Havane—70 sacs café fin vert, en magasin et à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
16 juin 34, Tchoupitoulas.

TOILE et Corde d'Emballage—120 pièces toile d'emballage et 130 rouleaux cordages, en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
16 juin 34 Tchoupitoulas

COTONNADE—100 aunes cotonnade des Attakapas, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
16 juin 34, Tchoupitoulas

FARINE—100 barils, Missouri supérieure, article pour boulangers, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
13 jn 34 Tchoupitoulas

FARINE—400 barils, des moulins de Washington, article pour boulangers, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
13 jn 34 Tchoupitoulas

FARINE—200 barils, des moulins de Carroll, article pour boulangers, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
13 jn 34 Tchoupitoulas

FARINE—100 barils, des moulins de Chouteau, article pour boulangers, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
13 jn 34 Tchoupitoulas

FARINE—200 barils, moulins de McElroy, article pour boulangers, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
13 jn 34 Tchoupitoulas

PETITS POIS, cèpes à l'huile, champignons et sardines. 15000 boîtes et demi boîtes en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
13 juin 11, Conti

TRUFFES—300 boîtes, demi et quarts de boîtes truffes Périgord, en magasin et à vendre par
13 juin C. DUFOUR, 11 Conti

CHAPEAUX laine—40 caisses noirs et blancs, à vendre par FROST & Co.
14 juin 10, Magasin

CHAPEAUX de toile cirée—10 caisses pour l'usage des marins, à vendre par FROST & Co.
13 juin 10, Magasin

CHAPEAUX cirés—5 caisses à vendre par
FROST & Co.
13 juin 10, Magasin

CAFÉ HAVANE—200 sacs café fin-vert, en débarquement du brick Titi, à vendre par
11 mai L. CANTIN, 42 Gravier

FOIN—379 balles du Nord, au débarcadère du navire Devonshire, à vendre par
J W STANTON & Co.
11 juin Encoignure Magasins et Lafayette

VIN de Malaga—40 barils et quarts dito, à vendre par
11 juin AUG. MOLIER, 90, St Louis

BOUTEILLES vides—100 paniers, à vendre par
11 juin AUG. MOLIER, 90 St Louis.

MAIS—1,104 sacs mais jaune, en débarquement du vapeur Champion, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
11 juin 92, Tchoupitoulas

SARDINES à l'huile—4000 boîtes et demi dito, de la marque bien connue B. Guillou, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

VIN de Champagne—600 paniers des marques de l'Etoile et de l'Aigle, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

HUILE d'Olive—300 paniers et caisses huile de Marseilles et de Nice, grandes bouteilles, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

LIQUEURS assorties—300 caisses, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 St Louis

BOUCHONS—Bouchons fins et surfins par balles de 25 mille et 10,000, par sacs de 1000 et 500, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90, St Louis

VIN Rouge en barriques et demi barriques des marques St Julien et Haut Brion, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90, St Louis

MR. Gustavus Martel m'ayant offert son premier, (ancien café Merle) pour y donner des leçons de Sabre et de cavalerie à cheval et à pied, et pour le maniement de la lance; en conséquence, j'ai ouvert au dit établissement une liste de souscription pour les jeunes gens comme il faut, qui voudraient se livrer à un pareil exercice.
12jn DIEUDONNE BOBY DE KERNELIN.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 12 juin 1846.
Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $3 75 par baril, les boulangers donneront, conformément au tarif, 42½ onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine, à partir de lundi, 15 juin.
Les pains de seconde qualité ou de trois pour 10 cents pèseront vingt cinq pour cent en sus, c'est-à-dire 53 onces.
13 juin A. D. CROSSMAN, Maire

O. TALAMON, 44 RUE DE CHARTRES,
OFFRE à vendre en débarquement des navires Ancona et Pactolus, du Havre:
500 douzaines mouchoirs Madras, français, qualité supérieure et autres.
10 balles cotonnade française, belle qualité, unies et à dessins, pour vendre O. TALAMON,
30 mai 44 rue de Chartres

CHANGEMENT DE DOMICILE—L'agence de la Banque de Charleston, Caroline du Sud, a été transportée du No. 30 au No. 55, rue du Canal. 7 mai—

ARTICLES DIVERS 100 caisses huile d'olive superfine, d'une douze chaque, 200 paniers idem bouteilles de 32 onces, 200 do anisette, 40 caisses kirsh, 40 do absinthe, 60 do fruits à l'eau de vie, 96 barriques Montferrand, Queyries et St Emilion, 12 paniers guignolet, 26 caisses liqueurs assorties, 60 caisses eau de fleurs d'oranger, 4 caisses papier florette, 140 caisses cornichons, 30 caisses petits pois verts, 5 do curaçao, 13 do marasquin, barils 7 et 8 dame-jeannes vieux Madère, 9 caisses pâtés truffés, 35 caisses vin Gruau Larose, 10 do Château Laffitte, 3 barriques Château-Margaux. En magasin et à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
25 mai 34 Tchoupitoulas

ABSYNTHE—40 caisses absynthe suisse, marque de Dubied père et fils, de Couvet, à vendre par
EUG. ROCHEREAU,
6 juin 17 et 19 St Louis

BOUTEILLES—44 paniers de Bordeaux à vendre par
EUG. ROCHEREAU,
6 juin 17 et 19 St Louis

VINS EN CAISSES—24 caisses Château Lafitte, très supérieur; 7 dito dito; 18 caisses Château Latour; 9 caisses St. Julien; 10 dito Château Léoville; 35 dito Vin blanc, Château Yquem, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
6 jn 17 et 19, St Louis

PETITS POIS en boîtes et 1/2 boîtes, marque de Conne & Martin, à vendre par
6 jn E. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 St Louis

Au Magasin Fashionable,
No. 123, rue de Chartres,
CORDEVIOLLE & LACROIX.
VIENNENT de recevoir de Paris par l'Octavius:
Paletots mérinos de toutes nuances, nouveau genre;
Chapeaux Pinaux 1re qualité. 13 av

Marchandises Françaises, en gros.
LE soussigné devant bientôt partir pour France, prévient les marchands de la ville et de la campagne, qu'il vendra à très bas prix, pour du comptant, les articles suivans reçus par les navires Elizabeth, Octavius, Claiborne et Hindoo, du Havre;
Coutils français pour pantalons, pur fil,
Gingal fil, bleu et blanc,
Mérinos noir pour habits,
Mouchoirs 36 organdis imprimés, nouveaux dessins,
Baréges imprimés, unis, à raies, noir, blanc et vert,
Mousselines suisses blanches à carreaux ou brodées pour rideaux,
Eventails, eau de Cologne Monpelas et autres qualités,
Dentelles fil et dentelles imitation; entredeux dito,
Voiles et voilettes, fleurs artificielles pour printems,
Rubans pour chapeaux, nouveaux genres, No, 7 à 12,
Mouchoirs de batiste unis; à ourlet, à rivière, imprimés &c. &c.
Soieries noires pour écharpes et pour robes.
Crêpe lisse et crêpé &c. L. H. RICHARD,
Encoignure Chartres et Douane, au premier
Nota—M. L. H Richard ayant une maison d'achat à Paris, prendra des ordres à exécuter en France à des conditions modérées.
Pendant mon absence, M. J. Louvrier sera chargé de ma procuration pour tout ce qui concerne mes affaires.
16 avril L H RICHARD.

L. H. RICHARD, vient de recevoir par le navire Emperor, du Havre, les articles suivans, qu'il offre à vendre en gros et à bas prix:
Une caisse Batiste d'Ecosse et Mousselines de deuil;
Cinq caisses Cotonnade forte, nouveaux dessins;
Une caisse Indienne rouge pour rideaux,
Une caisse Eau de Cologne, qualité supérieure, en litres et demi litres;
Un lot Gants d'été, pour hommes et pour femmes;
Un assortiment de Mouchoirs batiste, &c.
L. H. RICHARD,
20 mai 28, rue de la Douane, au premier étage.
[illegible]

Nos chaussures [illegible] à bon marché.
[illegible], 78, Gravier, près la rue du Camp, [illegible] de leur grand assortiment [illegible] à un grand rabais, pour [illegible]. Ces marchandises se composent [illegible]
[illegible], cotons du pays blancs [illegible], lainseys et jeans du Kentucky [illegible], 100 caisses calicos et [illegible] à 12 cents; 100 pièces [illegible]; 100 balles domestiques [illegible]; 30 balles coutil blanc [illegible] à chemise 3/4, [illegible] fil pour [illegible]

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton d'Orléans.
UNE assemblée des actionnaires de cette compagnie aura lieu le mercredi 17 juin courant, à cinq heures de l'après-midi, au bureau de la compagnie des Travaux d'incendie, à l'encoignure des rues Perdido et Carondelet. On recommande aux membres d'être ponctuels.
Par ordre, SAMUEL RICKER Jnr.
12 juin—5 Secrétaire

Bureau de la Compagnie d'Assurance contre les risques de la Marine et du Feu.
Nouvelle-Orléans, 12 juin 1846.
UNE assemblée des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau d'Agence du Pelican Compagnie d'Assurance Mutuelle, rue du Camp, No. 47, le samedi 27 juin courant, à midi, afin de prendre en considération un acte de la Législature de la Louisiane, passé à sa dernière session et approuvé le 1er juin 1846, intitulé "acte pour venir au secours de la Compagnie d'Assurance contre les risques de la marine et du feu."
Par ordre de la Direction.
GEO. C. LAWRASON,
12 juin—14 Secrétaire.

A VENDRE en débarquement du navire Globe, venant de Cette, mouillé en face le marché à la viande:
500 barriques vin rouge,
70 do vin blanc,
56 barils do
55 caisses muscat de Frontignan,
50 balles amandes du Languedoc,
50 caisses salaisons assorties,
500 paniers huile,
350 milliers bouchons pointus,
650 do do réguliers,
107 caisses liqueurs assorties,
20 do eau verte stomachique,
100 do eau de fleurs d'oranger,
277 nombres terraille d'Aubagne, pots, jarres, plats, cuves, &c.
Champagne de la célèbre marque Montebello et autres, anisette, absinthe, saucissons de Marseille et de Florence, amandes douces et amères en sorte, graines pour oiseaux, &c. &c.
12 juin—3 MARTIAL PEYRET & Co.

RESTAURANT DES ETATS-UNIS,
AU LAC PONTCHARTRAIN.
Mme CHS. ESTINGOY, pour satisfaire aux désirs de ses nombreux amis, a l'honneur d'annoncer au public qu'elle ouvrira, dimanche prochain 14 juin courant, au lac Pontchartrain, un nouvel établissement où l'on trouvera le même confortable et le même assortiment de vins fins qu'à sa maison de la Nouvelle-Orléans qui marchera comme par le passé. Mme. Estingoy a lieu d'espérer que la bienveillance dont elle est honorée tous les jours, encouragera sa succursale dont les efforts tendront sans cesse à la mériter.
Mme CHS. ESTINGOY.
13 juin—3 22 Bienville

A LOUER à bas prix pour la saison d'été, à commencer du six de ce mois, un petit appartement meublé ou non meublé, au rez-de-chaussée, dans la rue Royale, entre Conti et Bienville. S'adresser à
11 juin S. Von. BARRET.

A VENDRE OU A LOUER pour la saison—Une maison à étage, située à Mandeville, face au lac Pontchartrain, et près du Collège, trois belles chambres hautes, une belle salle en bas, cuisine &c., et tout le confortable pour une famille.
S'adresser à M. Beaujeux à Mandeville. 1 juin—6en15j

COMPAGNIE DES TIRAILLEURS D'ORLEANS.
Les membres de cette compagnie qui ont chez eux les armes qui leur ont été fournies par l'Etat, (carabines, ou bayonnettes, sont instamment priés par leur ancien capitaine, de les rapporter à la salle d'Armes, avant le 1r du courant. Le capitaine qui serait personnellement responsable de ces armes, espère que tous les membres s'empresseront de les rapporter. 13 jn.

AUX BEAUX CHENES VERTS
A BELOXI.
La belle et vaste habitation de Mme Pradat à Beloxi, est maintenant ouverte aux personnes qui désirent aller sur les bords de la mer respirer un air pur et goûter le plaisir de la campagne.
De vastes cabanes à bain ont été construites. La table sera servie avec abondance et couverte des mets les plus variés.
La maison est pourvue de liqueurs de toutes espèces.
On trouve sur l'habitation de Mme Pradat un excellent billard, des voitures, chevaux, bateaux à voiles et à rames. En un mot tout ce qui peut rendre le séjour agréable.
Des domestiques fidèles et intelligents, seront toujours à la disposition des pensionnaires.
A l'arrivée des steamboats et quand ces derniers ne pourront se rendre au débarcadère de Mme Pradat, un bateau sera au wharf du village de Beloxi pour prendre les passagers qui désireront se rendre chez Mme Pradat.
Les prix seront modérés. 9 juin—90

EN magasin et à vendre par le soussigné:
150 barriques vin rouge, diverses qualités,
30 bls Vin blanc Sauterne 1822,
450 caisses Vin rouge St. Estèphe Médoc,
35 do Haut Brion et Latour.
175 do Margaux, Lafitte, et Gruau Larose.
100 do Bourgogne Chambertin,
56 do Vin blanc Haut Sauterne, 1822,
45 caisses Hermitage, blanc.
20 caisses cerises à l'eau de vie.
10 do marasquin,
10 do curaçao,
20 do star chandelles.
20 paniers Huile d'Olives, marque Plagniol
[illegible] barils vieux whiskey, Monongahela, Bourbon & Co.
1 pipe genièvre imitation Hollande.
25 paniers champagne, qualité supérieure.
13 jn CHS DUFOUR, 11 Conti

O. TALAMON,
44, Rue de Chartres.
REÇOIT par les navires Pactolus et Ancona, du Havre et Yazoo de New-York, un superbe assortiment de Rubans, taffetas façonné pour chapeaux, dessins les plus nouveaux.
Bourses en cordonnet soie, toutes dimensions.
Eventails riches et autres.
Chaînes de giet en acier poli et façonné.
Ombrelles soie façonné.
Baleines pour robes et corsets.
Aussi:
Une caisse mouchoirs madras français, belle qualité.
24 Pièces mérinos noir, uni et façonné.
Qu'il vendra au dessous du cours. 9 jn

A VENDRE.
UNE GROCERIE ET CAFÉ, avec marchandises et accessoires, située dans un quartier très fréquenté de cette ville. S'adresser à M. L. Neyrand, No. 30, rue Condé, à côté le Café de l'Aigle. 11 juin—1m

AVIS—Je donne avis aux personnes qui me doivent et à qui mes comptes ont été présentés, de venir payer dans le courant du mois de juin. Ceux qui ne se conformeront pas à cette invitation, ou négligeront de remplir cette formalité, auront leur compte annoncé sur la gazette l'Abeille, pour être offerts en vente publique par le ministère d'un encanteur.
Nouvelle Orléans, 11 juin 1846,
P. A. LANAUZE,
11 juin—1m 99, rue Ste. Anne, Place d'Armes

FOIN—257 barillets foin de l'Ouest, en débarquement du vapeur Empire, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
12 jn 64 Tchoupitoulas

JAMBONS—44 barriques cuisses et épaules, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
12 jn 64 Tchoupitoulas

SUIF—69 barils, en débarquement du vapeur Brilliant, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
12 jn 64 Tchoupitoulas

MAIS—1000 sacs de bon ordre, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
12 juin 64 Tchoupitoulas

HARICOTS—30 barils haricots blancs, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
12 juin 64 Tchoupitoulas

PORC—Mess Prime et M. O., à l'inspection de Bozant, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
12 juin 64 Tchoupitoulas

TOILE et corde d'Emballage &c—De différentes marques et qualités, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
12 juin 64 Tchoupitoulas

DIVERS—30 barils huile d'olive, 205 paniers idem, 200 paniers anisette; 40 caisses kirsch; 35 do absynthe, 10 paniers guignolet, 40 do eau de fleur d'oranger; 4 dito papier florette; 100 dito marinades; 7 do vieux Madère, 2 do pâtés truffés; 30 do Gruau Larose; 10 do Château Lafitte, 3 barriques Château Margaux, 30 do clairet St. Emilion, Queyries, &c., à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co
19 jn 34 Tchoupitoulas

POUDRE à canon—D'Eden Park, en barillets demi et quarts de barillets, garantie l'égale des marques les plus citées, en vente chez les soussignés, à la convenance des acheteurs, par REYNAUD, CUCULLU & Co
12 juin 34, Tchoupitoulas

PORC—200 barils porc mess, et 300 do prime, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
12 juin 34, Tchoupitoulas

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
19 juin 34 Tchoupitoulas

HABITS POUR JEUNES GENS.
LOISON & SILVESTRE—No. [illegible] rue de Chartres, reçoivent par le Yazoo, de New York
Un nouvel assortiment d'habillemens pour jeunes gens, consistant principalement en
Paletots sacs légers, alpaca, mérinos, tweeld et fil.
Pantalons mérinos légers, alpaca, casimir coutil &c.
Redingotes alpaca, mérinos et fil à carreaux &c. &c. [illegible]

SUCRE HAVANE—165 caisses sucre en débarquement du brick Titi, à vendre par
11 mai L. CANTIN, 42 Gravier

SUCRE HAVANE—En magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
6 juin 70, Vieille Levée

CIGARES HAVANE—Un grand assortiment à vendre par J. M. CABALLERO,
6 juin 70, Vieille Levée

VIN de Madère—à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 St Louis.

PROVISIONS D'ÉTÉ A BON MARCHÉ,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
LES soussignés ayant renouvelé et augmenté leur stock de GROCERIES et ayant reçu par les derniers arrivages de France, plusieurs envois de conserves, vins, liqueurs, eau-de-vie, &c. &c., sont à même d'exécuter dans le plus bref délai les commandes qui leur seront confiées de la ville et de la campagne, aux prix les plus modérés.
Leur assortiment de vins et liqueurs est des plus complets: ils sont constamment pourvus d'excellens vins de Bordeaux, rouge et blanc, en barriques et demi-barriques soutirés pour l'usage des familles, depuis $22 jusqu'à $80 la barrique. Ils offrent en outre aux familles qui habitent la ville l'avantage de se procurer des vins purs et agréables à des prix comparativement bien au-dessous de ceux importés en caisses:

Chateau Lafitte, vieux,	à $4	— les 12 bouteilles
Chateau Léoville, vieux,	à $3	— les 12 bouteilles
St. Julien, vieux,	à $2	— les 12 bouteilles
Saint Julien, moins vieux	à $1 50	les 12 bouteilles
Médoc bon ordinaire,	à $1 20	les 12 bouteilles
Barsac et Sauternes,	à $2	— les 12 bouteilles

En rendant les bouteilles exactement.
Ils recommandent également les vins qu'ils importent en caisses: Château Haut Brion, de la propriété de Eugène Larrieu, et Château Gruaud Larose, de la propriété de Balguerie & Co.; parmi les diverses marques de vin de Champagne qu'ils reçoivent, ils recommandent particulièrement pour la qualité, celui déjà si favorablement connu sous le nom de "Cordon Rouge, Prince de Joinville" de MM. Lanson père & fils, de Rheims. Ils offrent aux connaisseurs leur vieux Madère de 1835; Oliveira, vins de sherry et de Porto, très supérieur; vieux Cognac de Périgord, kirsch Leonce 1803 absynthe suisse, véritable de Pernod, kirsch de la Foret Noire, bière d'Ecosse et Porter de Londres—Un assortiment de liqueurs superfines de France, Hollande et Italie.
Entr'autres articles de groceries et conserves alimentaires ils sont toujours pourvus des meilleurs pâtés et gibier truffés, truffes du Périgord, cèpes, champignons et sardines à l'huile, petits pois, bœuf bouilli, fruits assortis au jus et à l'eau de vie, sauces, moutarde française, et du Kentucky, prunes de Bordeaux, Fromage de Hollande et de Gruyère, saucissons de Lyon, jambons de Westphalie, jambons de l'Ouest fumés au sucre, langues de bœuf et de buffalo, homards et saumon d'Ecosse, sucre raffiné de Boston, café Moka, Java, Manille et Havane, thé vert et noir, de qualité très supérieure, épices de toute espèce, amandes à coques tendres, biscuit au soda et à l'eau; anchois, câpres, cornichons et olives farcies, olives de Marseilles et d'Espagne, confitures de France et de la Havane, chocolat de santé, supérieur, huile d'olive de Marseille et de Florence, &c. &c.
Les familles, capitaines de navires et Passagers [illegible] de vins, [illegible] prix
LORBLER & Co.
[illegible] Royale et Douane
[illegible]

DEMANDE—On a besoin immédiatement de deux goëlettes du port de 600 ou 700 barils, ne tirant pas plus de 5 pieds d'eau, pour un des ports du Mexique. S'adresser à L. DANSAC
15 juin—3 Vieux Bassin

A VENDRE—400 sacs laine mexicaine, pour clore une facture. L. DANSAC
15 juin—3 Vieux Bassin

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE.
A TROIS PIASTRES,
Encoignure des rues Royale et St.-Louis.
LE propriétaire de cet établissement a l'honneur d'annoncer que, quoiqu'il ait réduit ses prix, il s'engage comme par le passé, à ne livrer que des portraits d'une ressemblance et d'un travail parfait.
On trouvera constamment à son atelier des instrumens garantis, des plaques, sensitives &c. &c., enfin tout ce qui a rapport au Daguerreotype, aux prix les plus modérés. Il donne aussi des leçons. 15 juin

Chien Trouvé.
ENTRÉ au domicile du soussigné le 11 de ce mois, un CHIEN courant, de moyenne taille, ayant la tête et le cou blancs, légèrement tacheté de brun, l'œil droit couvert d'une large tache brune et le restant du corps également brun, avec le ventre, les pattes et le bout de la queue blancs. Le propriétaire peut venir le retirer en payant les frais du présent avis.
PIERRE ST. GERMES, ferblantier,
15 juin—2 Rue des Français, entre Moreau et Victoire

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE DOCTEUR PHILIPPE ALBUZZI, a transporté sa demeure de la rue Dauphine à son ancien domicile rue Ste. Anne, No. 126, entre les rues Dauphine et Bourbon. 1 juin—1m.

20,000 FRANCS à cinq jours de vue sur Bordeaux, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par VICTOR ROUMAGE,
6 juin—1m 67 rue St Louis

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES DE L'OCEAN.
Nouvelle-Orléans, 5 juin 1846.
A UNE assemblée des Directeurs de la Compagnie d'Assurances Maritimes de l'Océan, qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de dix pour cent du capital a été déclaré, devant être payé aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, jeudi 11 courant et les jours suivans.
10 juin—10 CHAS. BRIGGS, Secrétaire.

BOIS DE CAMPECHE—A vendre par
BERTRAND & SIBOR,
10 juin Encoignure Royale et Bienville

LE soussigné a toujours en magasin un bel assortiment de cigares de la Havane, tels que Regalias, Canones, Militares, Principes &c. S. V. BARRETT,
10 juin 21 Gravier

100 Paniers Champagne du marquis de Clausel, comte de Marson et Ancre &c. à vendre à bon marché par S. V. BARRETT,
10 juin 21 Gravier

VINS—Vins blanc et rouge de diverses qualités, 20 caisses sirop de limon, 25 caisses sirops assortis, 200 caisses olives, câpres et cornichons; 100 barils olives d'Espagne belle qualité, 250 caisses muscat de Frontignan et Lunel, 100 paniers huile d'olive Plagniol 6 et 12 bouteilles au panier, 25 caisses sardines de différentes marques, en grandes 1/2, 1/2, 1/3 et 1/4 boîtes, 200 caisses liqueurs assorties &c. à vendre par S. V. BARRETT,
10 juin 21, Gravier

REÇU et à vendre par le soussigné
300 boîtes et demi boîtes Sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guillou
600 paniers Champagne; 500 dito Huile;
300 caisses Liqueurs assorties;
50000 Bouchons, 50 paniers Bouteilles vides,
Vin rouge en barriques et demi dito, des marques St Julien et Haut Brion,
Vin de Madère; vin de Malaga. par
10 jn A. MOLIER, 90, St Louis

COMPAGNIE DE L'ÉCLAIRAGE AU MOYEN DU GAZ.
Nouvelle-Orléans, 9 juin 1846.
LE bureau de la direction, a aujourd'hui déclaré un dividende de cinq pour cent, pour les six derniers mois, payable aux actionnaires ou à leur représentant légal, le 1er juillet prochain et jours suivants.
Par ordre P. N. WOOD,
9 jn—1m Caissier.

MARCHANDISES D'ENCAN A BON Marché.
C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane, offre des marchandises achetées à l'encan, à des prix au dessous de l'importation:
Mousselines d'organdi, très larges, bon teint, à 18 3/4c;
Batistes et jaconats, do do à 25 à 30c,
Do do superfines, do 37 1/2c;
Baréges français, de 20 à 25c; superfins de 30 à 45c;
Indiennes françaises, 20c; anglaises et américaines, 8 à 10 cents,
Guinghams fins, grande largeur, bon teint, 25c;
5 caisses Mouchoirs de toile, 12 à 50c;
5 do Bas de coton, à très bas prix; 4 caisses Toile d'Irlande, à $0 50 la pièce. [illegible]

JAMBONS—20 barriques cuisses et épaules, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
15 juin 92, Tchoupitoulas

PORC—1000 barils porc inspecté et autres qualités, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co
15 juin 92, Tchoupitoulas

GRAISSE—160 barils et 500 barillets, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
15 juin 92, Tchoupitoulas

HUILE DE GRAISSE—40 barils huile pour l'hiver, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
15 juin 92 Tchoupitoulas

FARINE—1200 barils farine de St. Louis, marque de boulangers, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
15 juin 92, Tchoupitoulas

BEURRE—100 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
15 juin 92, Tchoupitoulas

MAIS—3,000 boisseaux, en bon état, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
15 juin 92, Tchoupitoulas

CHANDELLES—70 caisses chandelles de composition, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
15 juin 92, Tchoupitoulas

FONDS de la Banque des Citoyens, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co,
3 jn 90 rue St Louis

CIGARES—500,000 des marques Dgues, Figaro, Evdebera, Cabana, Mutata, Bon, Taron, Iberia, Victoria, Aloon, Phœnix, Grata, Dos Hermanos, Ipinas, P. Ohiy Co., Perla, Elvira, etc, qualités assorties, en magasin et à vendre par
3 juin B. VALLS, 26, Commune

BOUCHONS—60,000 en sacs de 1000, à vendre par
3 juin B VALLS, 26 Commune

SUCRE DE LA HAVANE—6 caisses jaune, à vendre pour clore une facture, par B. VALLS,
3 juin 26, Commune

POIVRE—50 sacs de Sumatra, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
2 jn 40 Gravier

CHAPEAUX de soie—2 caisses chapeaux de soie, dernière mode; 1 dito dito feutre gris, 1 dito dito feutre noir, en débarquement du Chateaubriand, à vendre par
2 juin H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins

CERISES en débarquement du Chateaubriand—40 caisses cerises à l'eau de vie, de Godard & Cie, successeur de Gueland frères, de Paris, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
2 juin 21, Magasins

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Wabash, venant de New York à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
2 juin 26 Vieille Levée

SUCRE raffiné de Boston—300 barils en pains, en nœuds et en poudre, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
2 jn 40 rue Gravier

THÉ—500 colis Thé poudre à canon, impérial, hyson et pouchong, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK
2 jn 40, rue Gravier

CAFÉ—200 sacs Java, vieux gouvernement, 1re qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 jn 40 rue Gravier

CLOUS—500 barriques de Boston, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
2 jn 40 rue Gravier

MAQUEREAUX—500 colis Nos. 1, 2 et 3, en barils demi et quarts de barils, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
2 jn 40, Gravier

Fonds de la banque des Citoyens, à vendre en sommes à la convenance des acheteurs par LEOPOLD JEANNET,
1 jn 22, rue St-Louis.

LES MYSTERES DE L'INQUISITION.
LES livraisons de 10 à 16 de cet ouvrage, sont en vente chez Vor. HEBERT, libraire, 140, rue de Chartres.
En vente à la même librairie, les ouvrages suivants
A. Dumas—La Dame de Monsoreau,
Le Chevalier de Maison-Rouge,
F. Soulié—La Comtesse de Monrion,
Anecdote du Comte de Monte-Christo,
E. Sue—Le Juif-Errant, illustré par Gavarni, 80 portraits tirés à part, 4 beaux volumes grands in-8°.
Prix $6. 2 juin.

LIBRAIRIE de Vor. HEBERT, 140, rue de Chartres, en vente:
F. V. Raspail—Manuel annuaire de la santé ou médecine et pharmacie domestiques, 1 petit volume in-8°.
Saint-George—Les Mousquetaires de la Reine,
Cure-dents camphrés, suivant l'hygiène Raspail. 2 jn

BLANCS de Baleine—200 caisses New Bedford, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 jn 40 rue Gravier

SACS en Pitre—25,000 de 2 boisseaux 1/2, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 jn 40 rue Gravier

INDIGO—10 surons Caracas, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
2 jn 40 rue Gravier

LIQUEURS du pays—50 quartier pipes et barils eau de vie et rhum Nouvelle-Angleterre, en débarquement du navire Monongahela et à vendre par
1 juin ROBERTS & HALL, 75, Magasin.

GRAISSE—1000 barillets, à vendre par
RICKER & PEARSON,
6 juin 66, rue du Camp

BOTTES, Souliers et Brodequins—36 caisses en débarquement du navire Suffolk, comprenant un assortiment de chaussures fines, à vendre par
G. W. DUMBAR,
6 juin 39, Douane

A VENDRE par les soussignés:
SUCRE—500 caisses sucre raffiné, en poudre, en pains et brisé,
CAFÉ—250 sacs Java, vieux gouvernement,
THÉ—1,000 colis poudre à canon, impérial, pouchong, etc.
CHANDELLES—300 caisses blanc de baleine et composition,
RIO—25 barriques de Charleston,
MAQUEREAUX—300 barils Nos. 1, 2 et 3.
CLOUX—500 barriques de Boston,
INDIGO—10 surons de Caracas,
SACS EN PITRE—25,000 de deux boisseaux et demi.
CIGARES—100 milliers imitation Principes.
A vendre par NORCROSS & FOSDICK,
6 juin 40 Gravier

COGNAC Pelvoisin en demi et quart de pipes, 4me preuve.
3000 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile, de la marque de Chatelvaire, et Barret de La Rochelle.
100 demi boîtes maquereaux à l'huile.
20 paniers guignolet surfin d'Angers.
50 boîtes pâtés truffés assortis.
100 pots moutarde françaises.
5 9 demi boîtes petits pois.
3 boucauts cassé.
200 barils noir animal en poudre.
A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
1 juin 89, rue de la Douane.

SARDINES en boîtes et demi boîtes, marques de [illegible] & Co. lotes, Conilée et Martin, Philippe et Canaud, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
6 jn 17 et 19, St Louis

EN débarquement du brick P[illegible], [illegible]
[illegible]